



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 919 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a le mandat d'enquêter sur le travail des policiers lors d'une intervention policière, sur les dossiers d'allégations d'inconduite à caractère sexuel impliquant un policier et sur toute allégation criminelle formulée contre un policier par une personne autochtone;

CONSIDÉRANT QUE certaines obligations envers la population prévues au règlement du BEI ne sont pas toujours respectées;

CONSIDÉRANT QU'au moins 1800 plaintes sont déposées en déontologie chaque année et qu'il y a eu 117 enquêtes indépendantes depuis la création du BEI;

CONSIDÉRANT QU'aucune accusation criminelle n'a été portée contre un policier depuis la création du BEI;

CONSIDÉRANT QUE les rapports du BEI et du Directeur des poursuites criminelles et pénales ne sont pas rendus publics;

CONSIDÉRANT QUE la confiance du public envers les corps policiers est en déclin;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables paient des millions de dollars pour financer les enquêtes portant sur les allégations contre des policiers;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'assurer :

- **Que toutes les autos-patrouilles du Québec sont équipées d'un GPS, d'une caméra de tableau de bord et d'une caméra fixe filmant l'intérieur de l'auto patrouille;**
- **Que tous les agents patrouilleurs sont munis d'une caméra corporelle.**

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Gregory Kelley
Député de Jacques-Cartier


Date de signature de l'extrait